

Commune de



MIZOËN

38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39
mairie.mizoen@wanadoo.fr

E X T R A I T

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

2015/31

L'an deux mil quinze, le onze mai, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 30 avril 2015

PRESENTS : MM MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, PINATEL François, BERARD Guy, VIN Daniel, GONON Florence, MIALON Delphine.

ABSENTS : COING Jean-Pierre, SEVERAC Pascal.

Secrétaire de séance : François PINATEL

MODIFICATION DU BUDGET PRIMITIF 2015 Décision numéro 1

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de modifier certains articles du budget :

Dépenses de fonctionnement :

- ✓ Art. 6554 : Contributions aux organismes de groupement - 4 000,00 €
- ✓ Art 6558 : Autres contributions obligatoires - 17 200,00 €
- ✓ Art 657362 : Subvention de fonctionnement au CCAS +21 200,00 €

Recettes de fonctionnement : néant

Dépenses d'investissement : néant

Recettes d'investissement :

- ✓ Art. 2132 : Immeuble de rapport - 90 000,00 €
- ✓ Art. 024 : Produit des cessions d'immobilisations + 90 000,00 €

Certifié exécutoire compte tenu
de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

